

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

(2^{ème} séance de l'année)

ORDRE DU JOUR

AFFAIRE ADDITIONNELLE :

Éponymie du centre des arts et de la culture

1. Compte-rendu des décisions prises par le président et le bureau sur délégation du conseil communautaire
2. Élection du nouveau 10^{ème} membre du bureau communautaire après démission et modification de l'ordre du tableau des assemblées délibérantes communautaires
3. Renouvellement de la composition de certaines commissions communautaires et de la représentation de CAP Excellence dans certains organismes extérieurs
4. Désignation d'un(e) élu(e) référent(e) à l'Économie Circulaire
5. Désignation d'un représentant de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la Conférence des parties sur la territorialisation de la planification écologique (COP TPE)
6. Désignation du représentant de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence au sein de la Conférence régionale Zéro artificialisation nette (ZAN)
7. Création de la commission d'aménagement et approbation de son règlement de fonctionnement
8. Convention financière entre CAP Excellence et l'ADIL Guadeloupe (en qualité de structure porteuse) dans le cadre du développement de l'observatoire local des loyers privés (OLL) à l'échelle de l'agglomération
9. Convention financière entre CAP Excellence et les bailleurs relative au dispositif global de minoration de loyer dans le cadre du relogement des ménages issus des sites de renouvellement urbain de l'agglomération CAP Excellence
10. Adhésion de CAP Excellence au dispositif « Ma boutique à l'essai » et à la Fédération nationale des boutiques à l'essai
11. Acquisition de parts sociales CEPAC
12. Approbation des comptes de gestion 2023
13. Approbation des comptes administratifs 2023

14. Vote des budgets primitifs de l'exercice 2024 :
- 14.1. Budget principal
 - 14.2. Budget annexe Sonis
 - 14.3. Budget annexe Environnement
15. Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2024
16. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) au titre de l'exercice 2024
17. Vote du produit annuel – Taxe de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
18. Affectation des résultats 2023
19. Mise à jour des Autorisations de programme/Crédits de paiement pour l'exercice 2024 et exercices suivants
20. Affectation d'un fonds de concours à la ville de Baie-Mahault pour l'aménagement du Morne Bernard : site totem « Audacia technopôle Caraïbes »

Fait à Pointe-à-Pitre, le

04 AVR. 2024

Le président



Éric JALTON

